COMMISSION D'ETHIQUE

PROCÈS VERBAL N°1 SAISON 2026/2027
Réunion du 20 octobre 2026

Préside	**M. Serge Lebrun**
Présents	**M. Jany Monneti – M. Pierre Jean Thomas – M. Gilles Simon – M. Kévin Bernard**
Assistent	**M. Jordan Simon Kennel – Mlle. Alix Cumet (visio)**

La commission d'éthique se réuni suite à la convocation du nouveau président, M. Serge Lebrun, afin de clarifier les missions qui lui sont attribuées et de définir le rôle de cette commission suite à la démission de l'ancien président Mr.Eddy Cantonnet.

M. Lebrun ouvre la séance par un moment de recueillement suite au récent décès de M. Guy Bernard qui a été membre du comité directeur et membre dans plusieurs commissions dans les années passée, sa gentillesse et son dévouement manqueront au football Haut-Marnais.

M. Lebrun explique sa nomination à la présidence de l'éthique et dit s'engager à réaliser cette mission jusqu'à la fin du mandat de 2024/2028. M. Kévin Bernard sera chargé des résumés et de la rédaction des réunions d'éthique et pour finir il est décidé que chaque sujet traité en éthique devra être diffusé et étudié par chaque membre avant le rassemblement de cette commission.

M. Lebrun constate que cette commission devrait se rajeunir et qu'un membre est manquant pour compléter le statut. M. le directeur du district, Jordan Simon Kennel, informe la commission qu'un arbitre jeune sera désigné lors de la prochaine AG du district pour intégrer l'éthique et faire la transition entre la commission de l'arbitrage et de cette dernière.

Suite aux 2 derniers week-end où des faits de violence ont été constaté sur différents terrains Haut-Marnais, la charte éthique va être rediffusée dans les clubs avec un message de bienveillance pour tous.

M. Jordan Simon Kennel et Mlle. Alix Cumet, informent la commission des différentes réclamations des clubs qu'ils reçoivent dans les 48h d'après match et que certains sujets peuvent se traiter en éthique. La commission décide donc d'accepter par le biais du secrétariat, de recevoir les cas qui les incombent et de les traiter dans les meilleurs délais sans toutefois se réunir à chaque fois.

Une affaire d'éthique est remontée par M. Pierre-Jean Thomas concernant les clubs de Joinville et du C.O.Langres pour une inversion de match. Après étude de cette situation, M. Gilles Simon va prendre contact avec le président de Langres pour échanger à ce sujet et essayer de trouver un terrain d'entente afin de créer une issue positive à ce conflit.

M. Jordan Simon Kennel informe la commission du développement de la FFF d'un plan d'actions de 4 axes afin d'améliorer toutes formes de discriminations dans le football. La commission en prends note et s'appuiera sur ces supports pour continuer son travail régalien.

Pas de questions diverses, la séance est levée.

Le secrétaire, M. Kévin Bernard



Le Président, M. Serge Lebrun

